
COMMUNIQUE DE PRESSE

Sylviane Gindre nommée présidente de l'UNMI

Le conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale de l'UNMI a nommé Sylviane Gindre présidente, à la succession de Michel Liautard.

Sylviane Gindre a exercé pendant plus de 25 ans des responsabilités opérationnelles au sein de la mutualité. Elle a assuré, notamment, la direction générale de la Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie (MCCI) à partir de 1998.

La MCCI a adhéré à L'UNMI dans les années 80. Sylviane Gindre a été nommée administrateur en 2007, puis trésorière en 2015.

« J'ai tout de suite apprécié la capacité de l'UNMI à prendre des risques et à se remettre en question. Elle a su relever de nombreux défis : prise d'autonomie, constitution d'une équipe opérationnelle, développement de l'ACS (Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé), création d'une nouvelle mutuelle UNMI'Mut.

L'UNMI accomplit pleinement sa mission en accompagnant les acteurs de taille humaine dans leur développement et le maintien de leur indépendance.

Aujourd'hui, je suis très enthousiaste à l'idée de poursuivre ses initiatives et de continuer d'avancer avec elle.

Ce n'est pas une aventure solitaire. Je peux m'appuyer sur un conseil d'administration mobilisé et sur une équipe opérationnelle particulièrement compétente. » affirme la nouvelle présidente...

MUTUELLEMENT PLUS FORTS

Le groupe prudentiel UNMI est constitué de l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, organisme à but non lucratif, lieu ouvert de rassemblement de mutuelles de toutes tailles et d'UNMI'Mut, mutuelle spécialiste des risques prévoyance. Notre ambition est de donner à nos adhérents les meilleures armes pour résister et conserver leur indépendance. Pour cela, nous mettons à leur disposition une gamme de produits performants et un large panel de services, développés en interne ou avec l'aide de nos partenaires.

Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - www.unmi.eu

Contact presse : Marie-Laure Molko - 01 76 41 00 32

06 70 16 45 15 - molkotaly@gmail.com

